

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/10/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	23	25

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2022, le 11 Octobre à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle de mariage, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/09/2022.

**Présents** : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DESMYTER Gaëlle, FIEVET Christelle, HOUZE Marie-Martine, LUBREZ Séverine, MOREAU Valérie, NOULETTE Jessica, RASSE Virginie, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONE Grégory (arrivé au point n°4), ANTOINE Jean-Luc, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, MARTINACHE André, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DUHEM Gwenaëlle à Mme DESMYTER Gaëlle, M. RATAJCZAK Christophe à Mme LUBREZ Séverine

Absent(s) : MM : BRICE Emile, SAVARY Gabriel

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOREAU Valérie

**202259 – Mission d'accompagnement des élèves en classe de neige par leurs enseignants au titre de l'année 2023**

Le maire rappelle à l'assemblée que les prochaines classes de neige auront lieu au Centre de Vacances des Grangettes, **du 30 janvier au 10 février 2023.**

**Madame Dominique SARNA et Monsieur Mikaël CHIGNARD**, professeurs des écoles, accompagneront leur classe respective et percevront une indemnité journalière calculée selon l'arrêté du 6 mai 1985 – J.O. du 14 mai 1985.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/11/2022  
Le Maire  
Frédéric DELANNOY

